



C.S.P.C.Q.P.

CONFERENCE SUISSE DES
PRESIDENTS CANTONAUX DE QUILLES SUR
PLANCHES



FINALE SUISSE DES VAINQUEURS DE COUPE (entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023)

Règlement de jouerie :

- 1) Cette finale des vainqueurs de coupe a pour but de mettre en jeu le titre suisse.
- 2) Cette compétition, **avec des équipes composées de 4 joueurs**, est réservée aux vainqueurs de la coupe de la saison en cours.
- 3) L'organisation de cette finale incombe à la fédération recevante.
- 4) Le jeu sélectionné ne pourra pas être celui de l'équipe participante.
- 5) Cette compétition se jouera en une finale unique à 3 équipes. En cas de match nul entre 2 ou plusieurs équipes pour la première place, la finale se rejoue immédiatement entre les équipes ex æquo avec les mêmes joueurs sur une seule descente (10 coups). Ceux-ci peuvent être inscrits différemment sur la nouvelle feuille de match.
- 6) La date de la finale se joue le 3^{ème} samedi de mai et pourra être déplacée en fonction des jours fériés.
- 7) Les convocations pour cette finale seront envoyées au moins 30 jours avant la date du match à chaque président technique cantonal par la fédération organisatrice
- 9) Pour que le titre de **champion suisse des vainqueurs de coupe** soit valable, il faut que 2 (deux) équipes au moins soient présentes le jour du match et à l'heure fixée.
- 10) Chaque équipe reçoit un jéroboam et un diplôme comme prix. Ceux-ci sont payés par la fédération organisatrice.
- 11) Le jour de la compétition, les entraînements sont admis jusqu'à **11.00 heures**.
- 12) L'entraînement officiel débutera à **11.00 h.** avec **1 heure** d'entraînement par équipe, ceci dans l'ordre du tournus. C'est la fédération organisatrice qui commence l'entraînement.
- 13) Les frais de jeu pour cette compétition sont à la charge de la fédération organisatrice. Un montant forfaitaire de fr. 120.00 sera alloué au patron de l'établissement.
- 14) Le tournus de jouerie est le suivant : **VD – FR - VS**
- 15) Le match se déroule selon le tournus établi par la convention. C'est l'équipe du canton organisateur qui commence.
- 16) Le marquage sur la feuille de match se fait **exclusivement** par un membre du comité de la fédération organisatrice.
- 17) Chaque équipe inscrit sur la feuille de match le nom et prénom des joueurs choisis. L'ordre des joueurs inscrits sur la feuille de match pourra différer durant la 2^{ème} descente. Pour le total final, le résultat des 4 joueurs sont additionnés.
- 18) Le mode de jouerie est le suivant : 1^{ère} descente : 1 coup d'essai et 10 coups comptés, 2^{ème} descente : 1 coup d'essai et 10 coups comptés.

Le Président VS
Stefan Hug

La Présidente VD
Patricia Buchs

Le Président FR
Laurent Deschenaux